

FICHE DE POSTE	
Poste	AGENT DE PROXIMITE
Mission	<p>Sous la responsabilité du Responsable de secteur et au sein de l'équipe d'agence, vous assurez sur un ou plusieurs sites l'entretien des parties communes et l'évacuation des ordures ménagères le cas échéant, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Vous servez de correspondant de D.A.H sur les sites et au service des locataires.</p>
Activités Principales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nettoyer les sols, vitres, boîtes aux lettres, miroirs, portes et murs des parties communes des immeubles : halls, cages d'escaliers, paliers d'étage, ascenseurs, ... ➤ Prendre en charge le nettoyage de sous-sols, parkings, locaux de collecte des déchets, assurer l'entretien des espaces verts et extérieurs en fonction des caractéristiques du patrimoine. ➤ Sortir les conteneurs à ordures avant chaque passage des éboueurs, rentrer les conteneurs après chaque passage, stocker et évacuer les encombrants le cas échéant, nettoyer et désinfecter les locaux OM. ➤ Assurer de petits travaux de maintenance des parties communes : Menuiserie – Serrurerie : petites maintenances diverses, Electricité : Changement des ampoules, tubes lumineux, fusibles, interrupteurs et globes lumineux ... Peinture : Mise en peinture de locaux communs, numérotation de garages, caves ... Plomberie : Remplacement de joints ou de robinets de puisage dans les parties communes. ➤ Contrôler les travaux suite à l'intervention des entreprises dans les parties communes, dans les logements vacants ou chez certains locataires absents. ➤ Accueillir et renseigner les locataires. ➤ Assurer l'entretien de son matériel et le renouvellement de son stock de produits. <p>Du fait du nettoyage quotidien des parties communes, l'agent de proximité pourra être conduit à effectuer une tournée des lieux qu'il entretient et devra signaler les problèmes, anomalies ou dégradations au Responsable de secteur.</p> <p style="text-align: center;"><i>Ces missions ne sont pas exhaustives et pourront évoluer selon les besoins de l'entreprise.</i></p>
Rattachement hiérarchique	L'agent de proximité est rattaché hiérarchiquement au Responsable de secteur.
Profil	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie et adaptation technique ; • Capacité d'organisation ; • Aisance relationnel ; • Agit avec discernement, courtoisie et dans le respect de la confidentialité nécessaire ; • Sensibilité aux enjeux sociaux.
Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> • Statut FPT : Agent de catégorie C • Accord d'entreprise : Catégorie 1 niveau 2